

Effectifs des services communaux depuis 2021 :

Au 1er janvier	Effectifs sur emplois permanents et non permanents						Total
	Fonctionnaires	%	Contractuels	%	Non permanents	%	
2025	226	90%	13	5%	13	5%	252
2024	223	88%	2	1%	27	11%	252
2023	224	89%	4	2%	24	10%	252
2022	219	85%	3	1%	35	14%	257
2021	222	86%	4	2%	32	12%	258

La part des femmes représente 58% contre 42% pour les hommes.

La Répartition des agents permanents pour les trois catégories se décompose ainsi : les cadres (A) représentent 4 % des postes, l'encadrement intermédiaire (B) 11 % et les agents (C) 85 %.

Les agents de la filière technique sont les plus nombreux pour 58 %, suivi de la filière administrative pour 18 %, de la filière animation pour 15 %, la filière culturelle pour 1%, la filière médico-sociale pour 6 % et la filière police pour 2%.

La moyenne d'âge est de 46 ans pour les femmes et de 47 ans pour les hommes.

50 % des agents de catégorie A ont bénéficié d'au moins une journée de formation en 2024, contre 95 % pour la catégorie B et 62 % pour la catégorie C.

Le taux d'absentéisme des agents permanents est de 7.86 %. (9.92 % communes de même strate)

Budget Ressources Humaines depuis 2021 :

Année	Budget voté	Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Montant net des charges RH	Observations
2025	10 781 100 € en prévision		420 000 € en prévision	10361100 € en prévision	Augmentation du taux de cot retraite de 3 % urssaf + 1 %
2024	10 600 600 €	10 230 602 €	434 692 €	9 795910 €	
2023	10 113 000 €	9 800 385 €	452 900 €	9 347 485 €	
2022	9 490 000 €	9 477 998 €	531 872 €	8 958 128 €	
2021	8 921 950 €	8 801 997 €	451 177 €	8 350 820 €	

Accusé de réception en préfecture
079-217900497-20250327-DG_DEL_2025_022-DE
Date de télétransmission : 27/03/2025
Date de réception préfecture : 28/03/2025